

Ville de Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 17 octobre 2016

L'An Deux Mille Seize, le lundi 17 octobre, à 21 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Présents : 21

P. RIO - D. ATIG - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. SOILIH - M. AUBRY - C. RENKLICAY - C. MABANZA - L. HERGAUX - C. M'PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - D. DIARRA.

Absents excusés représentés : 8

F. OGBI représentée par C. TAWAB KEBAY - M. GAMIETTE représenté par C. VAZQUEZ - A. QUAROUACH représenté par S. LAATIRISS - Y. BOUKANTAR représenté par M. AUBRY - M. RAMI représentée par Y. LE BRIAND - Y. ITOUA représentée par C. MABANZA - I. GRENOUILLAT représentée par P. RIO - G. BAGAVANE représenté par F. NDOMBELE

Absents excusés : 2

J. BORTOLI - T. DIAWARA

Absents : 4

S. BENDIAB - G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOTHE.

DEL-2016-0076 : Attribution d'une aide aux quatre policiers agressés à Viry-Châtillon, le samedi 08 octobre 2016.

Le Conseil Municipal,

Vu les événements du Samedi 08 Octobre 2016 où deux voitures de Police ont été attaquées par une quinzaine d'individus à Viry-Châtillon, Route de Fleury. Quatre agents des forces de Police ont été blessés dont l'un d'entre eux est toujours hospitalisé.

Vu la motion présentée ce jour en Conseil municipal,

Délibère et,

Décide d'allouer une aide de 500€ pour chacun des quatre policiers blessés.

Dit que la dépense afférente sera imputée au chapitre correspondant du budget communal.

Envoyé en préfecture le 25/10/2016
Reçu en préfecture le 25/10/2016
Affiché le **SLOW**
ID : 091-219102860-20161025-DEL_2016_0076-DE

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe RIO'.

Philippe RIO

Vote : à l'unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 25 OCT. 2016

Transmis en Préfecture le : 25 OCT. 2016